

LABALEINE

N° 204 JUIN 2021

Les Amis
de la Terre
France

DEPUIS 1971

EDITO



PAR KHALED GAIJI
PRÉSIDENT DES AMIS
DE LA TERRE FRANCE

Chèr·e adhérent·e,

Pendant plusieurs mois, nous avons été mobilisé·es aux côtés de nombreuses associations et citoyen·nes pour porter des mesures ambitieuses dans le cadre de la Loi Climat. Celle-ci restera vraisemblablement l'échec le plus emblématique du gouvernement Macron en matière d'écologie, tant son contenu a été retoqué et vidé de sa substance.

Le mois dernier, nous étions plus de 150 000 personnes dans les rues à manifester pour exiger des mesures à la hauteur du défi à relever. Les élites politiques sont restées sourdes aux appels citoyens. Pourtant, derrière la crise du Covid-19 qui secoue le monde, la crise climatique pèse elle aussi sur les épaules de nos civilisations. Cela ne semble pas émouvoir le gouvernement qui, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, s'appête à soutenir un projet gazier de Total en Arctique à hauteur de 700 millions d'euros (aux frais des contribuables, bien sûr).

Nous sommes déjà à la moitié de l'année 2021, et 2022 s'annonce intense avec les élections présidentielles où les enjeux sont nombreux dans ce contexte social si difficile. La situation actuelle nous laisse penser qu'il faudra redoubler d'efforts pour faire entendre la voix de la société civile en faveur d'un système plus juste, plus solidaire et écologique.

Nous sommes bien déterminé·es à ne rien lâcher. Merci pour votre soutien et bonne lecture. ■

EN CHIFFRES

PLUS
JAMAIS
ÇA!

25

propositions pour sauver
le climat et créer des emplois au sein
du collectif « Plus jamais ça! ».

115
000

personnes mobilisées lors
de la marche climat
du 9 mai 2021 en France.

100

activistes mobilisé·es lors
d'une action pour sauver
la dernière papeterie en France
à fabriquer du papier 100% recyclé.

ACCORDS DE COMMERCE PAR NICOLAS ROUX

Accord Union Européenne - Mercosur

DU CÔTÉ
INTERNATIONAL



En juin 2019, la Commission européenne a conclu les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) qui, s'il est ratifié, serait le plus grand accord commercial jamais mis en œuvre par les deux blocs, en termes de nombre de citoyen·nes concerné·es.

Or, comme le montre notre dernier rapport¹, cet accord aurait un coût énorme pour la planète et les populations des deux côtés de

l'Atlantique. Se profilent une exploitation plus intense de l'Amazonie, avec pour conséquences des feux plus nombreux, plus de déforestation et une augmentation des attaques contre les peuples indigènes; la montée en flèche des émissions de gaz à effet de serre; ou une utilisation accrue de pesticides toxiques menaçant la sécurité alimentaire, la santé et l'environnement.

Même si l'accord est contesté, y compris par le Parlement européen, les pouvoirs publics à

Bruxelles élaborent un subterfuge pour le sauver. Ils voudraient ajouter un texte annexe qui garantirait des exigences environnementales de la part des pays du Mercosur, mais qui ne changerait en rien la substance de l'accord.

Nous devons donc maintenir la pression pour en obtenir le rejet pur et simple. ■

1. <https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2020/05/eu-mercrosur-paper-french-v5.pdf>

SURPRODUCTION PAR LE GROUPE LOCAL ESSONNE

Lutte contre Amazon

Le nouveau groupe des Amis de la Terre Essonne créé en 2020 est plus déterminé que jamais! Avec le collectif « Non au Data Center Amazon de Brétigny-sur-Orge », ils ont lancé une pétition pour empêcher le Data Center Amazon de voir le jour.

Ils ont d'ailleurs mené une action au mois de mai avec plus de 40 militant·es pour aller à la

rencontre des citoyen·nes et les sensibiliser sur cette question cruciale pour les emplois, l'environnement et le climat.

L'objectif? faire pression auprès de la Mairie de Brétigny-sur-Orge en Essonne pour qu'elle n'accorde pas de permis de construire au géant de la vente en ligne Amazon.

Le terrain prévu pour la construction du data center se situe à proximité immédiate des terres agricoles, notamment d'une ferme agroécologique de 75 hectares créatrice d'emplois et vertueuse pour l'environnement.

La coexistence de la Ferme agroécologique et du Data Center semble totalement impossible. Le Data Center créera quant à lui très peu d'emplois (quelques dizaines) alors qu'il entraînerait l'artificialisation de 23000 m² de terres. ■

Pour signer la pétition et renforcer la mobilisation, rendez-vous sur la page en ligne :

+ link.infini.fr/nondatacenter

DU CÔTÉ DES
GROUPE LOCAUX

ternité

NON AU DATA CENTER
AMAZON



UNE REDEVANCE SUR LES ENGRAIS AZOTÉS JUSTE ET EFFICACE EST POSSIBLE

UNE REDEVANCE SUR LES ENGRAIS AZOTÉS JUSTE ET EFFICACE EST POSSIBLE

La question des engrais azotés de synthèse est devenue l'un des sujets les plus clivants des débats sur la loi climat, aux côtés des menus végétariens. Deux visions de l'agriculture s'opposent.

La première assume la nécessité de sortir de notre dépendance aux engrais azotés de synthèse pour une agriculture durable, et souligne les bénéfices d'une redevance dont les recettes reviendraient aux agriculteurs-ices.

La seconde martèle que les agriculteurs et les agricultrices utilisent déjà le moins d'engrais possible et qu'une redevance viendrait accroître leurs difficultés financières. Une redevance sur ces produits serait donc non seulement inefficace mais injuste socialement. Les Amis de la Terre France publient à ce propos une note pour mieux informer les débats.

LA FISCALITÉ SUR LES ENGRAIS : UNE NÉCESSITÉ

L'heure n'est plus à se demander s'il est nécessaire de baisser notre consommation d'engrais chimiques : la France y est engagée à travers son plan climat, et les scénarios prouvant qu'il est possible de nourrir le monde sans engrais se multiplient¹. La question, aujourd'hui, est : comment ?

Les politiques françaises menées depuis les années 1990 n'ont pas permis d'infléchir significativement la consommation d'engrais. La France est régulièrement en contentieux avec l'Union européenne pour non-respect des directives nitrates et pollution de l'air. La TVA réduite sur les engrais bio n'a pas eu d'effet, le plan climat de 2015 n'est pas respecté, les financements du plan de relance sont insuffisants. En outre, la fiscalité sur les engrais est quasiment inexistante, alors que les coûts associés à ces produits dépassent aujourd'hui leurs bénéfices.

QUE NOUS APPRENNENT LES PAYS QUI ONT EXPÉRIMENTÉ UNE REDEVANCE ?

L'Autriche mais aussi la Suède et la Norvège ont expérimenté avec succès une taxe sur les engrais. L'expérience de ces pays et les économistes s'accordent pour dire qu'il faut une taxe suffisamment élevée pour avoir un effet sur la consommation, soit au minimum à 20 centimes le kilo, comme l'ont fait ces trois pays.

C'est la raison pour laquelle il est important de reverser les recettes de la taxe aux agriculteur-ices – qui devient ainsi une redevance – pour financer la production de légumineuses, la production animale extensive, et les prairies, qui permettent d'apporter de l'azote organique aux sols et ont un effet positif sur la consommation d'engrais. Le plus grand succès a été constaté en Autriche, où le pays a aidé les agriculteur-ices céréaliers à trouver des marchés pour leur production. Cela a permis de rendre la taxe viable et acceptable pour ces agriculteurs qui sont les

plus impactés par une moindre utilisation d'engrais chimiques. En France, nous avons aussi cette opportunité. Nous exportons massivement du blé tendre alors que nous importons des quantités significatives de ce même blé en bio. Comme en Autriche, l'État peut aider des céréaliers à se convertir en bio pour écouler leur production en France, et parallèlement aider à la structuration de nouveaux marchés à l'export où une production moins importante mais plus écologique pourrait trouver de nouveaux débouchés. Enfin, il est nécessaire de mettre fin aux politiques contradictoires avec l'objectif de sortie des engrais de synthèse, comme la Politique Agricole Commune qui encourage encore actuellement leur utilisation. Bref, la redevance sur les engrais azotés de synthèse est un outil efficace et juste, à condition de réfléchir aux différents leviers à mettre en œuvre pour qu'elle le soit ! ■

1. Scénario TYFA de l'IDDRI qui montre qu'une Europe agroécologique en 2050 sans engrais de synthèse est possible, et le scénario Afterres de Solagro qui propose de réduire de 2/3 la consommation d'engrais d'ici 2030.

LE DOSSIER

LE SAVIEZ-VOUS ?

83 MILLIARDS D'EUROS AUX ÉNERGIES FOSSILES

C'EST...

14 FOIS

les fonds de solidarité aux entreprises prévus pour 2021.

1 SMIC

à temps plein pendant 5,6 millions d'années.

9 FOIS

les prêts garantis par l'État octroyés à l'hôtellerie et la restauration en 2020.

FINANCE PAR LORETTE PHILIPPOT

BANQUES ADDICTES AUX ÉNERGIES FOSSILES : LA PLANÈTE EN OVERDOSE

Les grandes banques françaises sont addictes aux énergies fossiles, une dépendance à très hauts risques climatiques et financiers. Avec 260 milliards d'euros d'actifs actuellement détenus dans l'industrie fossile, elles seraient projetées au bord du gouffre financier si nous menons à bien la lutte contre les changements climatiques et que ces actifs venaient à se dévaloriser.

Au lieu de se transformer, les banques freinent ainsi à tout prix la transition écologique, quitte à plonger un peu plus dans leur addiction : elles ont encore accordé 83 milliards d'euros aux entreprises des charbon, pétrole et gaz depuis début 2020. C'est ce que révèlent les Amis de la Terre France et leurs partenaires dans deux nouvelles enquêtes publiées au printemps 2021.

MOBILISONS-NOUS POUR DIRE STOP À LA FINANCE FOSSILE

BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale : les grandes banques françaises n'ont cessé de vanter leurs engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. À coup de grandes opérations de communication sur fond vert, elles veulent nous faire croire que pour la transition, ce sont elles la solution. Mais derrière les belles paroles des banques, la réalité de leurs activités fait froid dans le dos. C'est pourquoi les Amis de la Terre, Alternatiba Paris et Extinction Rebellion sont passés à l'action.

LE DIMANCHE 9 MAI, À L'OCCASION DE LA MARCHÉ POUR LE CLIMAT ET ALORS QUE S'OUVRAIT LA SAISON DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES BANQUES, LES ACTIVISTES ET REBELLES ONT FAIT PASSER LE MESSAGE : STOP À LA FINANCE FOSSILE !

Les militant-es ont mené une opération de détournement de publicité dans l'espace public, affichant dans les rues de Paris le véritable visage des banques et rendant visible l'impérieuse nécessité de réguler la finance.

Face à cette finance toxique et à la passivité coupable du gouvernement, la mobilisation continue. Exigeons de l'État qu'il établisse enfin des règles contraignantes pour réformer la finance et la mettre au pas du climat. Pour l'interpeller et faire pression, vous aussi pouvez agir.

Rendez-vous pour signer la pétition au gouvernement :

➤ www.stop-finance-fossile.org





DES BANQUES RONGÉES PAR LES ACTIFS FOSSILES

Les grandes banques croulent aujourd'hui sous les actifs financiers liés aux énergies fossiles. Une étude exclusive publiée par les Amis de la Terre, Reclaim Finance et l'Institut Rousseau a récemment montré que les 11 principales banques de la zone euro cumulent un stock de plus de 530 milliards d'euros d'«actifs fossiles». Pour donner un équivalent, si la totalité de ces stocks était investie dans le solaire, elle permettrait d'augmenter de plus de 20% la capacité mondiale d'énergies renouvelables.

En tête de ces banques sclérosées par les énergies fossiles, deux Françaises : BNP Paribas et Crédit Agricole SA qui cumulent à elles seules 30% des actifs recensés. Plus inquiétant encore, ces «actifs fossiles» représentent 95% du total de leurs fonds propres. Ces fonds propres sont les capitaux dont les banques disposent pour encaisser le choc en cas de coup

dur : cela signifie qu'en cas de perte de valeur des actifs fossiles – qui deviendraient des «actifs échoués», ce qui est un impératif climatique autant qu'un risque financier – le matelas de sécurité des grandes banques européennes seraient quasiment consommé. Certaines d'entre elles n'auraient pas même de quoi essayer leurs pertes, risquant de se retrouver en situation de faillite.

LES BANQUES FRANÇAISES AU SECOURS DE L'INDUSTRIE FOSSILE PENDANT LA CRISE

Mais les grandes banques, déjà gangrenées par les actifs fossiles, en redemandent, au risque d'entretenir activement l'infection. Alors que la crise sanitaire et l'effondrement brutal des cours du pétrole ébranlaient l'industrie des énergies fossiles, les banques françaises sont accourues à son chevet, quitte à augmenter encore un peu plus leur dépendance à ce secteur à hauts risques climatiques et financiers.

Les Amis de la Terre France et Oxfam France ont ainsi montré que BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne, ont au total depuis début 2020 financé pour 83 milliards d'euros les entreprises actives dans le charbon, le pétrole et le gaz. Une croissance record, de plus de 22% entre 2019 et 2020.

Au cœur de ce grand sauvetage : les majors pétrolières et gazières sont leurs clientes préférées. Elles ont bénéficié de près d'un quart de ces financements des banques françaises : BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale ont également acheté de nouvelles actions de ces entreprises au cours de la crise, et cela en dépit des lourdes pertes de valeur essuyées par ces géants. Elles en détenaient fin 2020, 24 millions de plus que début 2020.

Résultat des courses : les portefeuilles d'actions de ces trois banques dans les majors leur ont au total fait perdre 1,4 milliard de dollars en une année.

UNE RELATION DE DÉPENDANCE À HAUTS RISQUES

L'exposition des grandes banques aux entreprises des énergies fossiles est telle, qu'elles ne peuvent pas se permettre de les voir vaciller.

EN LES SOUTENANT FINANCIÈREMENT DEPUIS DES ANNÉES, LES BANQUES ONT CONSTRUIT LEUR DÉPENDANCE PAR RAPPORT À L'INDUSTRIE FOSSILE ET NOTAMMENT À CERTAINES SUPERMAJORS.

Une partie de la stabilité et des profits des grandes banques et investisseurs se retrouve aujourd'hui indexée à ceux de leurs clients des énergies fossiles. En situation de crise, ces entreprises apparaissent ainsi «too big to fail»¹ pour les portefeuilles des acteurs financiers.

Mais en se maintenant elles-mêmes et en maintenant le monde dans cette dépendance à l'industrie fossile, les banques alimentent continuellement l'expansion folle des hydrocarbures, bloquent la transition, et condamnent nos chances de rester en-deçà d'un seuil de réchauffement climatique critique. Le secteur bancaire fait de surcroît peser sur nos épaules le risque d'une nouvelle crise financière, dont le coût très élevé serait lui épongé par les États et les citoyen-nes, y compris les plus vulnérables.

POUR ÉVITER LE KRACH CLIMATIQUE ET FINANCIER, UN SEVRAGE QUI DOIT PASSER PAR LA RÉGULATION

Il est impératif de relever le défi écologique autrement qu'en laissant les populations subir et payer les dégâts environnementaux et sociaux colossaux qui s'annoncent. Cela ne sera une issue possible qu'à condition de garantir la fin des soutiens des banques au développement des charbon, pétrole et gaz. Ce sevrage ne se passera cependant pas de la réglementation. Le gouvernement doit arrêter de croire en une miraculeuse auto-régulation des banques, cesser d'attendre des pyromanes qu'ils éteignent d'eux-mêmes l'incendie. La finance doit être contrainte à s'aligner avec l'Accord de Paris et à engager sa sortie effective des énergies fossiles. ■

1. Trop grosses pour qu'on les laisse faire faillite.

Depuis le début de la crise,
les banques françaises
ont injecté **\$100 milliards**
dans les entreprises des
énergies fossiles.

+ 22 % en 2020

#STOPFINANCEFOSSILE

BON DE SOUTIEN PONCTUEL

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
TÉLÉPHONE _____
EMAIL _____

Je souhaite être rattaché-e au groupe local le plus proche de chez moi

Je m'abonne au journal des Amis de la Terre pour seulement 7€ par an

Oui, je soutiens les actions des Amis de la Terre!

À renvoyer dans l'enveloppe ci-jointe à :
Les Amis de la Terre, Mundo M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil

Je renforce les actions des Amis de la Terre avec un don ponctuel, je donne :

30 €
(soit 10€ après déduction fiscale)

60 €
(soit 20€ après déduction fiscale)

90 €
(soit 31€ après déduction fiscale)

_____ €
Autre montant

Bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% de votre don!

un don de **90 €** vous revient à **31 €**

dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal.

Votre générosité est essentielle pour agir.

+ D'INFO www.amisdelaterre.org

Les Amis de la Terre France

